

BP Aménagements paysagers	
Codes diplôme	553 214 01
Niveau de sortie	IV
Durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ● 34 semaines en Centre (UFA), soit 1200 h sur 2 ans ● 70 semaines en Entreprise (dont 10 semaines de congés payés) sur 2 ans
Organisation pédagogique	Formation par la voie de l'Apprentissage Pédagogie de l'alternance Centre/Entreprise
Lieu de formation	 <p>72 avenue de Vals 43750 Vals-près-le-Puy 04 71 02 56 78 Contact accueil : Cécile Ventalon</p>

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> ● Etre capable de réaliser les opérations techniques (préparation des sols, plantation, maçonnerie paysagère, tonte, taille, traitement...) de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts, de parcs et jardins ou de terrains de sport. ● Assurer l'entretien et la maintenance courante du matériel. ● Diriger ou animer une équipe d'ouvriers paysagistes.
Conditions de réussite
<ul style="list-style-type: none"> ● Valider les 12 Unités Capitalisables du diplôme

Conditions générales d'entrée en formation	
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> ● Niveau d'entrée : Etre titulaire d'un CAP ou d'un autre diplôme de même niveau ou de niveau supérieur, ou avoir suivi un cycle complet d'une classe de 2nde générale ● Age : être âgé de 15 à 26 ans ou en situation de handicap ● Etre sous statut Apprenti.e en Contrat d'Apprentissage (CDD ou CDI) ou à défaut sous statut Stagiaire de la formation professionnelle (Dispositif Tremplin vers l'apprentissage) ● Visite médecine du travail effectuée ou convocation ● Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance
Modalités d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ● Dossier de candidature ● Attestation d'engagement de l'employeur ou Cerfa FA13 Contrat d'apprentissage ● Participation à la réunion d'information et à l'entretien de vérification des pré-requis ● Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant
Individualisation du parcours	<ul style="list-style-type: none"> ● Positionnement : Bilan d'évaluation possible selon conditions fixées par la DRAAF donnant lieu à dérogation sur la durée de la formation en fonction du parcours antérieur. ● Convention de complément de formation dans une tierce entreprise
Mixité public APP/FI/FC	OUI
Type d'entreprises d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> ● Mairie ou collectivité ● Entreprise de travaux paysagers ● Entreprise de Travaux Publics

Inscription de la formation dans un parcours	
Passerelles vers autre(s) diplôme(s)	● NON
Obligation de diplôme pour exercer	● NON mais recommandé si responsable d'entreprise
Suites de parcours possibles et débouchés professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ● Certificat de spécialisation ● Salarié du paysage ou entrepreneur

Contenus de formation				Evaluation
	Disciplines du référentiel du diplôme ou du titre / modules d'enseignement (ECTS) (*)	Répartition prévue en nombre d'heures		CCF/Epreuve/Ecrit-Oral
		1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	
Enseignements généraux ou théoriques ou transversaux à toutes les disciplines	Français	30	20	Evaluation UC
	Maths	40	20	
	Informatique	40		
	Environnement	30		
	Société	30		
	Sous total	170	40	
Enseignements professionnels ou spécifiques	législation		30	Evaluation UC
	Projet professionnel		50	Evaluation UC
	Filière paysage	35		
	Rapport d'entreprise		25	
	communication professionnelle		40	Evaluation UC
	biologie végétale	45		Evaluation UC
	agronomie, phytotechnie	20		
	Reconnaissance des végétaux	60	65	
	Technique taille, engazonnement, fertilisation	30	20	Evaluation UC
	maçonnerie paysagère	0	30	
	Arrosage intégré		35	
	entretien matériel	40	45	Evaluation UC
	Technique végétale	80		Evaluation UC
	Technique infrastructures		115	Evaluation UC
	chantier école	20	35	Evaluation UC
	voyage	30		
	Ucare Fleurissement et embellissement collectivités locales	70		
	Ucare Conception et présentation de projets		70	Evaluation UC
Sous total	430	560		
Total annuel	600	600		

Moyens techniques et humains

Equipements et matériels	<ul style="list-style-type: none"> ● Salles de cours équipées video projection, Espace numérique, Salle d'examen pour les CCF... ● Plateau technique : atelier technique, serre pour TP maçonnerie, serre de plantation, parc pour aménagements paysagers
Equipe administrative et pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 référente administrative ● 1 équipe pédagogique : formateurs sous autorisation DRAAF d'enseigner, spécialistes du domaine d'intervention, intervenants professionnels

Références

	2017	2016	2015
Taux de réussite des 3 dernières années	En emploi 50 %	En emploi 50 %	En emploi 50 %
Insertion professionnelle des 3 dernières années	Sans emploi 0 % Poursuite d'études 50 %	Sans emploi 25 % Poursuite d'études 25 %	Sans emploi 25 % Poursuite d'études 25 %
Les + de cette formation	Les Ucares : elles permettent d'approfondir un thème particulier parmi ceux proposés à l'UFA de l'ISVT : Conception et présentation de projet, Aménagements paysagers et Embellissement en collectivité locale		